

## COMPTE RENDU DE REUNION

<b>Objet :</b>	<b>2<sup>e</sup> comité de pilotage</b>		
<b>Date et lieu de la réunion</b>	7 novembre 2019 - Vierzon		
<b>Rédigé par</b>	Céline BOSSCHAERT, BRLi		
<b>Référence</b>	A00541 étude 3P BV CHER	<b>version</b>	Vf
<b>Date d'édition</b>	08/11/2019	<b>PJ</b>	Feuille d'émarginement et documents projetés

### Liste des participants :

Voir feuille d'émarginement en PJ

### Contact :

Perrine THOMAS, Chargée d'opération  
perrine.thomas@eptb-loire.fr

<b>Déroulement de la réunion</b>	<b>Actions</b>
<p><b>Ordre du jour / Points abordés</b></p> <p>Bilan de la première étape de la phase 1 : collecte et analyse des données</p> <p>Présentation et discussion sur le questionnaire transmis pour compléter la collecte des données</p>	
<p><b>Contexte de l'étude</b></p> <p>Introduction par l'EP Loire rappelant brièvement le contexte du projet et la réunion de démarrage qui s'est tenue le 9 juillet 2019 à Bourges.</p>	
<p><b>Présentation de l'avancement de la phase 1 par BRLi</b></p> <p>BRLi présente les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rappel des objectifs et du phasage</li> <li>• Avancement de la phase 1 : Etat des lieux et diagnostic</li> <li>• Retour sur le questionnaire d'enquête</li> <li>• Eléments de planning et prochaines étapes</li> </ul> <p>Le document ayant servi de support à la présentation est joint en annexe du présent compte-rendu.</p>	
<p><b>Commentaires des participants à la réunion</b></p> <p><b>Nature du sous-sol</b></p> <p>Il est fait remarquer qu'une étude concernant le fonctionnement de zones karstiques en amont de Bourges est en cours. Cette étude n'est pas terminée et concerne un secteur qui n'est pas à l'échelle de la genèse des crues sur le bassin versant. Cependant, il sera fait référence à cette étude dans la description du secteur concerné (bassin Yèvre-Auron) si les résultats sont disponibles avant la fin de l'étude 3P sur le bassin du Cher et ses affluents.</p> <p><b>Phénomènes de remontée de nappe</b></p> <p>Il est demandé si ce phénomène est pris en compte dans l'étude. BRLi répond que l'état de la connaissance ne fait pas ressortir cette problématique sur le bassin du Cher.</p> <p>On constate dans certains secteurs des remontées d'eau par infiltrations des terres mais il s'agit de phénomènes d'inertie liés à la nappe d'accompagnement du cours d'eau en crue ou en décrue, et qui n'impactent pas d'enjeux significatifs.</p>	



<p>La problématique étudiée est bien celle du débordement du Cher et de ses principaux affluents.</p> <p>L'étude 3P sur le bassin du Cher et ses affluents fera tout de même référence à « l'étude méthodologique pour l'amélioration de la cartographie de sensibilité aux remontées de nappes et réalisation d'une carte nationale » réalisé par le BRGM en janvier 2018.</p> <p><b>Données topographiques et bathymétriques</b></p> <p>Il est remarqué que certaines communes voire le Département doivent disposer de données sur les lits mineurs des cours d'eau, relevées ponctuellement dans le cadre d'aménagements routiers ou urbains, et que ces données pourraient compléter les lacunes identifiées sur certains tronçons de cours d'eau.</p> <p>BRLi répond que le modèle global est un modèle simplifié notamment dans la représentation du lit mineur, dont les données sont lacunaires.</p> <p>Cependant, les collectivités peuvent transmettre les données en leur possession afin d'affiner celles déjà recueillies par le bureau d'études.</p> <p><b>Etude en cours en lien avec la présente démarche</b></p> <p>Mme Falque, animatrice du SAGE Yèvre Auron, informe qu'une étude est en cours sur les zones d'expansion de crue, également menée par le prestataire BRLi. Bien que ne portant que sur 3 secteurs, il s'agit de définir des actions ou mesures de gestion qui concernent la réduction du risque inondation.</p> <p>Une étude menée par le SIAB3A dans Bourges n'a pas encore été transmise à BRLi.</p>	<p>L'étude sera transmise par le SIAB3A</p>
<p><b>Questions soulevées par les participants sur le questionnaire visant à compléter le recueil des données sur la gestion du risque inondation</b></p> <p><b>Quelle est la maille du questionnaire ?</b></p> <p>Le questionnaire a été adressé à tous les EPCI du bassin ainsi qu'aux syndicats de rivières.</p> <p>Certaines questions concernent l'échelon communal, notamment la gestion de crise, l'affichage et l'information aux populations, qui reste une obligation réglementaire pour les maires. Compte tenu du nombre de communes concernées, il est proposé que les EPCI et/ou syndicats de rivière se rapprochent des communes les plus exposées au risque inondation pour faire les relais et obtenir les informations demandées.</p> <p><b>Prise de compétence GEMAPI et rôle des différents acteurs ?</b></p> <p>M. le Président de la communauté de communes de Fercher Pays Florentais, remarque que la prise de compétence GEMAPI par les EPCI, place ceux-ci en grande difficulté en termes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• de connaissance et historique de la problématique, puisque c'était plutôt les communes qui avaient cette connaissance. Il fait remarquer qu'il n'est pas en capacité de compléter le questionnaire.</li> </ul>	<p>Le questionnaire complété doit être remis avant la mi-novembre. L'EP Loire va effectuer une relance par mail.</p>



<ul style="list-style-type: none"> <li>• de compétence technique, notamment quand il n'y a pas de structure de type syndicat de rivière à qui déléguer ou transférer l'exercice de cette compétence.</li> <li>• de compréhension du rôle des acteurs : il s'interroge sur le lien entre l'existence des PPRi et les nouvelles cartographies d'aléa qui seront établies dans le cadre de l'étude 3P. Il fait par ailleurs remarquer que, ce même jour, la DDT a organisé une réunion de présentation des « cartes ZIP (Zones d'Inondation Potentielles) » et se demande vers qui il doit se tourner pour trouver un appui de l'EP Loire ou de la DDT.</li> </ul> <p>L'EP Loire indique qu'elle a été informée que très récemment de la tenue de cette réunion organisée par la DDT sinon cette situation aurait été évitée.</p> <p>Il est rappelé que les Cartes ZIP sont un outil de connaissance et d'appui pour la gestion de crise, alors que l'étude 3P a pour objectif de construire un programme d'actions global et concerté de réduction du risque inondation.</p> <p>M. Hans du Service de Prévision des Crues (SPC) Loire-Cher-Indre indique que les Cartes ZIP ont été réalisées avant l'étude 3P, et pour une gamme de crues allant des premiers débordements à des périodes de retour de l'ordre de 30 ans. S'il s'avère que la modélisation mise en œuvre pour l'étude 3P est plus précise, elle pourra être utilisée pour faire évoluer les cartes des ZIP.</p> <p>BRLi fait remarquer que les cartographies de l'aléa qui seront produites avec la modélisation simplifiée à l'échelle de la globalité du bassin versant, n'ont pas vocation à être comparées avec les cartes du PPRi, qui sont réalisées à l'échelle cadastrale pour réglementer l'urbanisation des communes.</p> <p>Concernant la difficulté pour les EPCI à répondre au questionnaire, cela peut constituer justement en soi une information concernant le manque de connaissances par les EPCI des problématiques, qui pourrait faire ressortir en phase 2 le besoin d'informer et sensibiliser certains acteurs au risque inondation.</p>	
<p><b>Sensibilisation des élus au risque inondation</b></p> <p>M. Dominique TELLIEZ, Vice-Président du SIVY, indique qu'une action urgente d'information et de sensibilisation au risque inondation doit être mise en œuvre auprès des élus, et ce juste après les élections de mars 2020 et demande à l'EP Loire comment et quand cela pourrait être mis en œuvre. A noter que les aspects relatifs aux pistes de financement doivent être abordés lors de ces formations.</p> <p>L'EP Loire indique que les actions ne sont financées que dans le cadre de l'élaboration d'un PAPI, et que c'est justement l'objectif de l'étude 3P d'être déclinée en PAPI. Les actions de formation et sensibilisation entrent dans le cadre de ces démarches.</p>	
<p><b>Bassin de risque et mise en œuvre des PAPI</b></p> <p>M. Olivier CORNET de la DREAL Centre - Val de Loire demande si l'étude va mettre en évidence des bassins de risque, échelle d'élaboration des PAPI.</p>	



<p>M. Dominique TELLIEZ, Vice-Président du SIVY, indique qu'une volonté d'étendre le périmètre du PAPI de Bourges à Vierzon existe. M. Olivier CORNET de la DREAL Centre – Val de Loire remarque que le bassin de risque de Vierzon est très différent de celui de Bourges, Vierzon étant situé à la confluence de l'Yèvre, du Cher et de l'Arnon.</p> <p>Cependant certains participants estiment que la mise en œuvre des PAPI doit rassembler plusieurs EPCI d'un même bassin versant, de manière à faire jouer la solidarité amont-aval, à mutualiser les moyens et à mettre en cohérence les actions à l'échelle du bassin versant.</p> <p>Mme Falque propose que l'étude 3P soit l'occasion de définir ensemble un lexique de vocabulaire, de manière à parler un langage commun sur le risque inondation.</p> <p>L'EP Loire indique qu'un des objectifs de l'étude 3P est, justement au travers des comités de pilotage, de réunir les différents acteurs pour échanger et convenir ensemble des périmètres des PAPI qui pourraient être mis en œuvre sur le bassin versant.</p>	
<p><b>Prochaines étapes</b></p> <p>Le retour et l'analyse des questionnaires sont prévus pour les mois de novembre et décembre 2019.</p> <p>La présentation de l'état des lieux et du diagnostic des risques d'inondation à l'échelle du bassin du Cher (phase 1) avec notamment les modélisations de l'aléa est envisagée en janvier 2020.</p> <p>Les tranches conditionnelles de modélisations détaillées de Vierzon et Romorantin-Lanthenay seront conditionnées par la réception des données topographiques qui devraient intervenir au plus tard en mars 2020.</p>	

